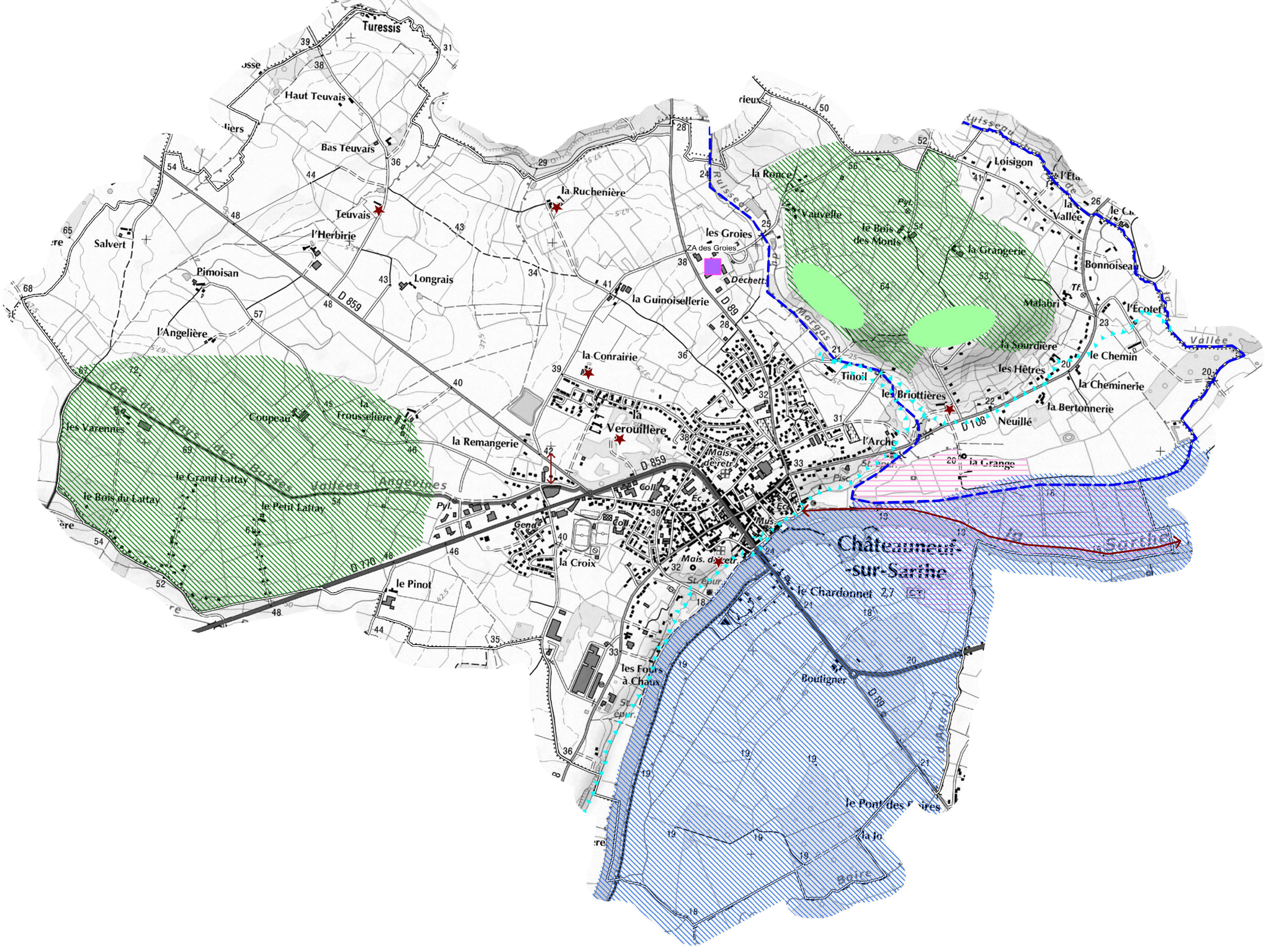

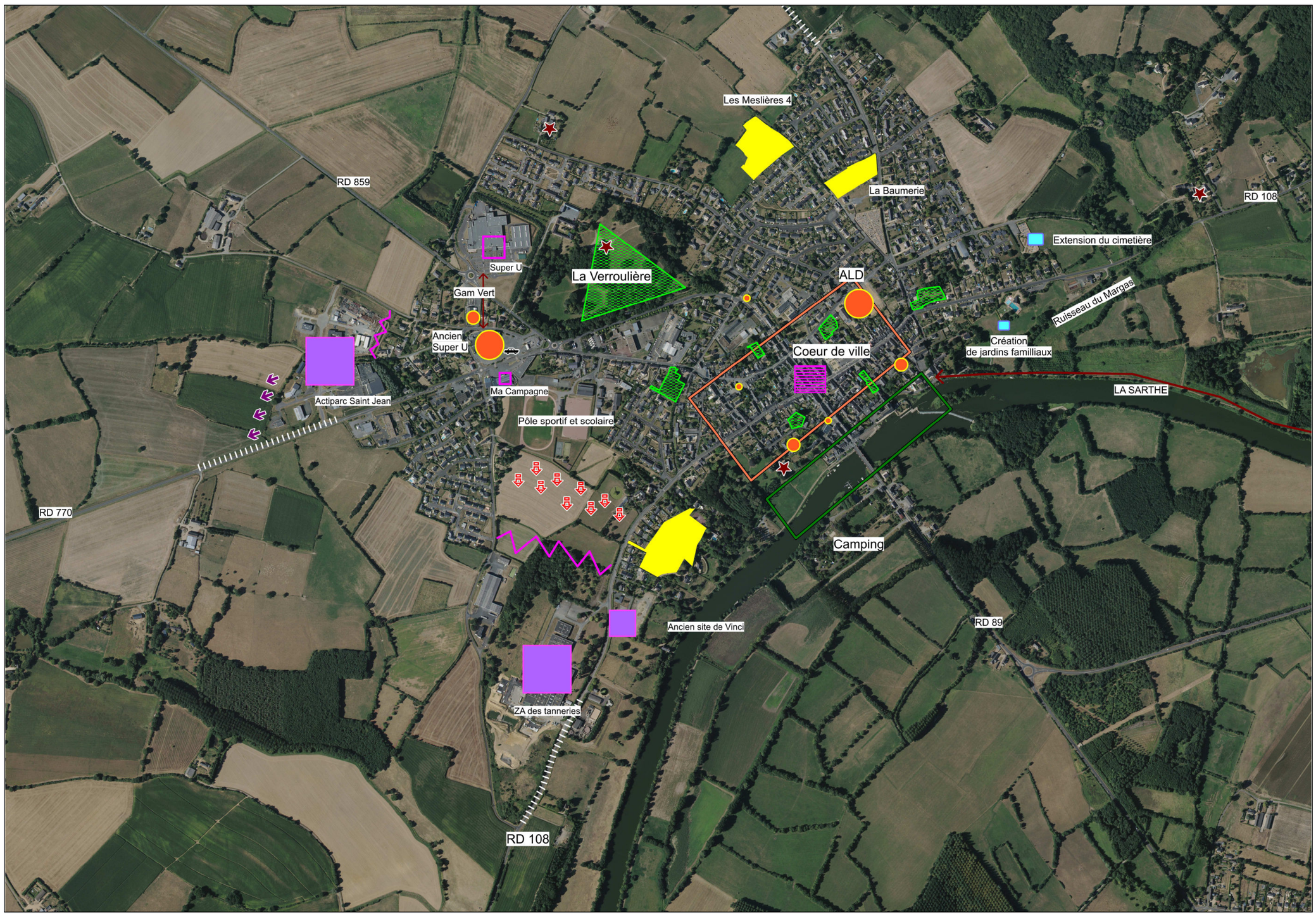

Légende

Milieux naturels et trames Verte et Bleue

- Corridor écologique et réservoir de biodiversité majeur (vallée de la Sarthe) à protéger strictement
- Corridors écologiques secondaires des cours d'eau à protéger
- Zone de continuum bocager contribuant à la dynamique de la trame verte et bleue
- Protéger la ressource en eau (captage d'eau potable et ses périmètres de protection)

Accusé de réception en préfecture
049-200084903-20200707-DCM20200707-10
PE
Date de télétransmission : 17/07/2020
Date de réception préfecture : 17/07/2020

Risques et nuisances

- Limite de la zone inondable (une nécessaire prise en compte du PPRi)
- Espaces tampon à aménager avec les zones économiques générant des nuisances

Equipements

- Extension du cimetière et création de jardins familliaux

Mobilité - Déplacements

- Aire de covoiturage à mettre en place
- Aménager une liaison douce entre Brissarthe et Châteauneuf/Sarthe, une au niveau de Gam Vert

Patrimoine et paysage

- Patrimoine à protéger
- Préserver le profil équilibré "espaces bâtis/naturels" et prendre en compte l'usage récréatif et touristique de la rivière
- Entrées de ville à requalifier, à réaménager
- Parcs paysagers à protéger (la Verroullère ....)
- Boisements d'intérêt paysager à protéger
- Protéger les paysages urbains du coeur de bourg

Développement urbain - habitat

- Secteurs de renouvellement urbain, de recomposition urbaine à travailler à court terme
- Secteurs de densification urbaine à bâtir à court et moyen termes
- Secteur de développement urbain à long terme

Développement et vie économique

- Optimiser le potentiel d'accueil dans les sites économiques éxistants (densification, reprise de bâtis vacants ...)
- Etendre l'Actiparc Saint Jean du court au long terme
- Préserver la diversité commerciale du coeur de ville par un périmètre de protection adapté
- Sites commerciaux à appuyer dans un esprit de complémentarité avec le coeur de ville

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Juin 2020

URBA OUEST CONSEIL

Échelle : 1/12 000ème commune et 1/7500ème agglomération